n°26
mars - avril
2022

À Propos du Tri

Le journal du SICTOM de la Bièvre

Un geste de tri simplifié : encore plus d'emballages collectés !

La simplification des consignes de tri porte ses fruits.

Nous constatons une hausse des performances de tri sur notre territoire (+ de 10 % par an) et je tenais sincèrement à remercier l'ensemble des habitants qui pratique ce geste de tri au quotidien.

Pour autant, nous devons continuer de progresser car trop d'emballages sont encore mélangés aux ordures ménagères (dans la poubelle grise). Il en est de même dans les bennes d'encombrants de déchèteries dans lesquelles de nombreux déchets valorisables ne devraient plus être présents tels que les cartons, le bois, l'acier (qui doivent être déposés dans les bennes appropriées).

De petits gestes, me direz-vous, et pourtant tellement importants pour la protection de notre cadre de vie.

Il me paraît opportun de rappeler que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.

Seul, le recyclage n'est pas suffisant pour limiter la consommation de ressources naturelles non renouvelables. Il est donc indispensable de changer certaines de nos habitudes d'achat pour entrer dans une économie de sobriété. La réduction de la production de déchets et le recyclage sont complémentaires.

Nous pouvons essayer de limiter nos emballages en achetant des produits en vrac, éviter les produits jetables et donner notre préférence à des produits durables, boire l'eau du robinet, réduire le gaspillage alimentaire en gérant mieux notre frigo.

Avec la vente de composteurs individuels, la prévention est un objectif majeur que le SICTOM développe depuis maintenant 20 ans. Limiter le poids de notre poubelle, c'est limiter notre impact sur l'environnement.

Je vous encourage vivement à trier et à composter la partie biodégradable de vos déchets (épluchures de légumes, pelures de fruits, fleurs fanées…). Cette valorisation naturelle, faite à la maison, permet d'économiser des coûts de collecte et de traitement (1/3 du poids de nos déchets peut être composté).

Merci à toutes et tous pour votre engagement.

Bonne lecture !

André Gay
Président du SICTOM

2021 : un bilan très positif pour le tri !

Les quantités recyclées, tous matériaux confondus (verre, emballages et papiers), ont progressé de 12 % en 2021 en comparaison de 2020.
Merci à tous les trieurs !

Evolution des matériaux recyclés (emballages, papiers et verre)

Les matériaux triés sur le territoire du SICTOM de la Bièvre rejoignent le centre de tri de Saint-Priest (69) avant d'être dirigés vers les usines de recyclage. A titre d'exemple :

- **les journaux** rejoignent la papeterie Norske Skog à Golbey dans les Vosges,
- **le verre** est transporté à la verrerie O-I France à Labégude en Ardèche.

Retrouvez toutes le filières de recyclage sur notre site internet : **www.sictom-bievre.fr**

Rappelons que le tri :

- crée des emplois locaux,
- permet des économies de matières premières et d'énergie,
- participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le renouvellement du parc de conteneurs et l'ajout de nouveaux points sur le territoire du SICTOM ont contribué à cette progression importante des tonnages collectés sur les 4 communautés de communes.

Parallèlement, les quantités d'ordures ménagères traitées par le SICTOM ont légèrement diminué (- 1%).

Trier, composter et réduire les ordures ménagères sont **3 gestes indissociables et essentiels** pour protéger notre cadre de vie et également pour maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers.

Rappelons que la TGAP (Taxe Générale sur les Activités polluantes) est appliquée sur chaque tonne d'ordures ménagères traitée et que cette taxe continue d'augmenter au fil des ans (37 € / tonne en 2021 contre 45 € / tonne en 2022).

Les déchets interdits
dans la collecte sélective :

Tous les emballages et les papiers se trient
y compris les petits emballages métalliques !

Les bouchons et capsules métalliques, le papier d'aluminium, les dosettes de café en aluminium sont également acceptés dans les contenants de tri jaune au même titre que tous les autres emballages.

Des nouveaux points de tri pour encore plus de proximité

Par ailleurs 13 colonnes d'emballages ont été installées pour renforcer le réseau existant.
Le budget 2021 pour le remplacement des colonnes brulées ou cassées, l'ajout de nouveaux points et le renforcement des conteneurs de tri s'élève à 130 000 € TTC.

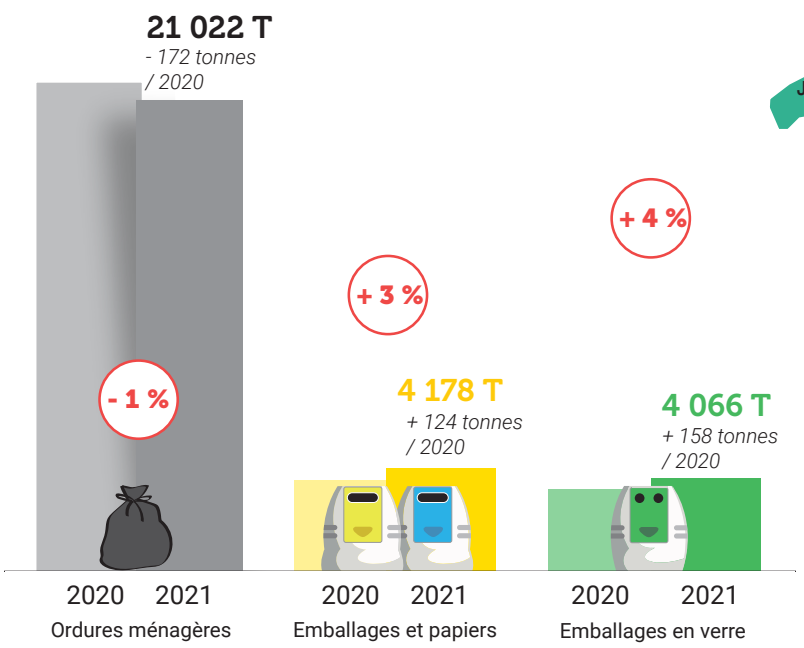

18 nouveaux points tri ont été installés sur 2021 dans les communes suivantes :

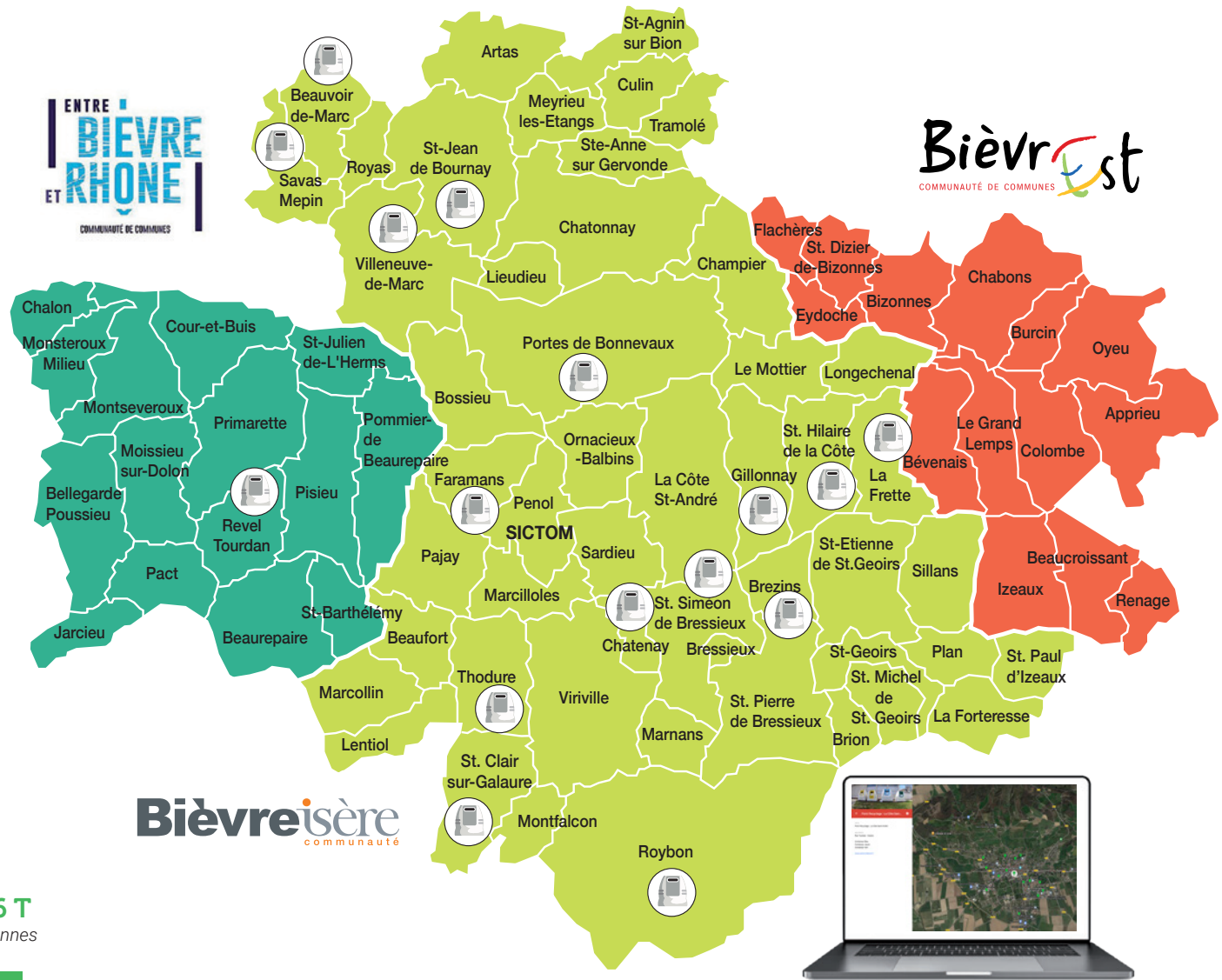

http://sictom-bievre.fr/trouver-les-points/

Progrès

Le renouvellement du parc de conteneurs et l'ajout de nouveaux points ont permis une progression importante des tonnages collectés sur les 4 communautés de communes.

Et pourtant, encore des conteneurs endommagés et brûlés !

Début 2021, l'exploitation des caméras de vidéosurveillance communales a permis d'interpeller un jeune homme pour l'incendie de plusieurs points de tri entre janvier et juin 2020.
Le 18 janvier dernier, le tribunal correctionnel de Grenoble l'a condamné à une peine de :

- 8 mois de prison avec sursis,
- 105 heures de travail d'intérêt général,
- 21 552 € de remboursement des frais du SICTOM,
- Obligation de travail.

En 2021, **18 conteneurs de tri** ont été incendiés engendrant des coûts importants pour la collectivité pour leur remplacement (26 500 €).

Réduire et traiter les ordures ménagères

Le SICTOM de la Bièvre gère les installations de traitement des ordures ménagères regroupées sur le site de Penol.
Une fois collectées, les ordures ménagères vont être dirigées vers un système de tri mécano-biologique qui permet de séparer les matières fermentescibles des autres matières.
Cette opération permet de réduire de 30 % les quantités définitivement stockées au sein de l'Installation de stockage des déchets non dangereux.
Ce système permet aussi de prolonger la durée de vie du site.
Ce site répond aux normes réglementaires en vigueur et permet de valoriser le biogaz produit lors de la dégradation des ordures ménagères.

Pour réduire les ordures ménagères, chacun peut aussi participer à cette démarche en :

- adoptant de nouveaux gestes de consommation **(limiter le gaspillage alimentaire, éviter les produits à usage unique, réduire les emballages…)**
- pratiquant **le compostage.**

Des journées portes ouvertes se préparent pour septembre 2022. Restez informés sur : **www.sictom-bievre.fr**

Rappel des déchets acceptés en déchèteries

Si vous avez un doute, demandez au gardien, il est là pour ça !

Le printemps revient avec bientôt des déchets de jardin à gérer, des déménagements et des travaux !
14 déchèteries sont accessibles aux habitants du territoire du SICTOM de la Bièvre pour déposer déchets verts, encombrants, toxiques et + encore.
Les déchets acceptés sont :

SONT STRICTEMENT INTERDIT, les déchets présentant des risques pour la santé et la sécurité des personnes *(amiante, produits chimiques industriels, cadavres d'animaux, déchets hospitaliers, carcasse de voiture …)*

Pour toute information sur les déchèteries, contactez votre communauté de communes.

la ressourcerie du pays de bièvre-valloire

Et n'oublions pas la ressourcerie Bièvre Valloire basée à Saint-Pierre-de-Bressieux et à Beaurepaire qui propose aussi des prestations pour les entreprises, administrations et collectivités.

: 04 27 69 00 62
contact@laressourcerie-bv.fr

Des idées pour valoriser ses déchets de cuisine et de jardin naturellement

Le compostage est le procédé le plus répandu pour valoriser naturellement ses déchets biodégradables mais d'autres solutions existent.

En appartement, le lombri-compostage

Peu encombrant, le lombricomposteur est une solution idéale pour valoriser ses épluchures et pelures de fruits en appartement. Les vers vont se nourrir des restes de repas. Le « thé » obtenu après dégradation de la matière est un excellent et puissant engrais pour les plantations d'intérieur.

Le compostage partagé

Participez à une action collective en portant vos biodéchets sur le site de compostage partagé avec vos voisins.
Enrichissant et convivial, vous pourrez également récupérer de l'amendement pour vos plantes d'intérieur ou de balcon.

Et si on achetait des poules ?

Les poules mangent à peu près tous les restes de repas. Fini les aliments jetés à la poubelle !
Et tout au long de l'année, elles pondent des œufs (environ 250 à 300 par an).
Point commun entre les vers et les poules : ils nous aident à réduire nos déchets mais attention, ce sont des animaux qui demandent de l'entretien toute l'année. Ils ne prennent pas de vacances ! Il convient donc de réfléchir avant de s'engager.

Pour valoriser mes déchets de jardin, je peux également utiliser d'autres techniques :

Le paillage : pratique pour protéger les arbustes du froid.

Le mulching : en laissant les tontes de pelouse au sol, on maintient la fraîcheur du sol pendant l'été et on évite les arrosages.

Le broyage des végétaux qui permet d'en réduire le volume et de les valoriser.
Les déchets broyés pourront alors être ajoutés au compost.

Bon de commande

- **Toute commande non accompagnée d'un chèque à l'ordre du Trésor Public ne pourra être enregistrée.**
- **2 composteurs et 2 seaux maximum par foyer.**
- **Retrait :** vous serez invité (par mail) à participer à un **atelier montage et démarrage.**

Je souhaite acquérir :

- ☐ **1 composteur** en plastique ou en bois[1] de 300 L muni d'un bio-seau, moyennant une participation de 35 €.
- ☐ **2 composteurs** en plastique ou en bois[1] de 300 L munis d'un bio-seau, moyennant une participation de 70 €.
- ☐ **1 bio-seau** uniquement, moyennant une participation de 5 €.

[1] Rayer la mention inutile

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Commune : .....
Tél. .....
Mail : .....
Date : ..... Signature :

Coupon à renvoyer au SICTOM de la Bièvre - 113 chemin des Carrières - 38 260 PENOL - Tél. 04 74 53 82 32

Publication du SICTOM de la Bièvre
113, chemin des Carrières - 38260 Penol - Tél. : 04.74.53.82.30
Rédaction et publication : SICTOM de la Bièvre
sictom.bievre@sictom-bievre.fr
Conception, rédaction et maquette : L&M et associés - contact@l-et-m.com
Crédits photos : SICTOM - AdobeStock - Imprimé sur papier 100 % recyclé
ISSN 1622-0226 - Imprimeur : JF Impression

www.sictom-bievre.fr

nos partenaires :
isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.